

ATTESTATION DE PARUTION

Cette attestation vous est adressée sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure. Médialex peut être amené à vous adresser une attestation de parution modifiée après vérification de vos données saisies (modification de date de parution, de journal en cas d'habilitation partielle mal renseignée, de périodicité du journal ...).

De la part de : Peggy Claudin
Identifiant annonce : 20666484 / Zone 20
Numéro d'ordre : 7232114101

Cesson sévigné,
Le 21/08/2020

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur Olivier COLIN, déclarons avoir reçu ce jour par voie électronique de :

MAIRIE DE FRESNES SUR MARNE

le texte d'annonce légale ci-dessous :

ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LE PROJET PORTANT SUR LA RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Par arrêté n° 2020-066 du 20 août 2020. Le Maire de FRESNES-SUR-MARNE a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de révision du plan local d'urbanisme.

À cet effet, M. Gilles de SORBIER de POUGNADORESSÉ a été désigné par le Tribunal Administratif comme commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie de FRESNES-SUR-MARNE, du lundi 14 Septembre 2020 au mercredi 14 Octobre 2020 pendant 31 jours consécutifs aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le commissaire enquêteur recevra en mairie les jeudi 17 Septembre de 14h à 17h, samedi 26 Septembre de 9h à 11h30, mercredi 30 septembre de 9h à 11h30 et mercredi 14 octobre de 9h à 11h30.

Pendant toute la durée de l'enquête, chacun pourra prendre connaissance du dossier, et les observations sur le projet de plan local d'urbanisme pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées au commissaire enquêteur à l'adresse du lieu où se déroule l'enquête publique.

Le port du masque est obligatoire lors des visites en mairie pour consulter le dossier d'enquête publique. Sauf évolution réglementaire, les personnes non masquées ne pourront être reçues par le commissaire enquêteur.

Du gel hydroalcoolique et des gants seront mis à disposition pour la manipulation du dossier d'enquête.

Les personnes souhaitant déposer une observation dans le registre devront être munies de leur propre stylo.

Il est fortement recommandé de prendre rendez-vous lors des permanences physiques auprès du secrétariat de la mairie, par email à l'adresse suivante : mairie@fresnes-sur-marne.fr ou par téléphone au 01.60.26.03.81.

Le rapport et les conclusions de commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis au maire.

Jean LEFORT, Maire de Fresnes-sur-Marne

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

Cette annonce paraîtra :

Date	Support	Département
Le 2 septembre 2020	La marne (support papier)	77 - SEINE ET MARNE
Le 31 août 2020	Le parisien (support papier)	77 - SEINE ET MARNE

Olivier COLIN
Directeur de Médialex

